



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CLASSE DE PREMIÈRE

SESSION 2025-2026

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Service des Examens et Concours

RABAT

*Vous souhaitez vous inscrire aux épreuves anticipées du baccalauréat général ou technologique – session 2025-2026. Ces épreuves compteront pour la session **2027** du baccalauréat général ou technologique. A ce titre vous passerez les épreuves anticipées de français (écrit et oral) et l'épreuve écrite de mathématiques.*

L'académie de rattachement pour les examens du Maroc est l'académie de Bordeaux.

Attention ! Pour votre inscription sur Cyclades choisir MAROC.



Pour toute communication par courriel, merci d'indiquer : nom, prénom, n° de candidat, série (général ou technologique) : cned.individuels@secmaroc.org

Le service d'inscription est ouvert **du 04 novembre 2025 au 03 décembre 2025.**

Toute demande d'inscription non formulée dans les délais ne pourra aboutir.

CONSULTEZ REGULIEREMENT NOTRE SITE INTERNET :

www.secmaroc.org

**Calendrier des épreuves
Aménagement d'épreuves
EPS Ponctuelles**

Et pour toutes autres informations utiles

1. À QUI S'ADRESSE CETTE NOTICE ?

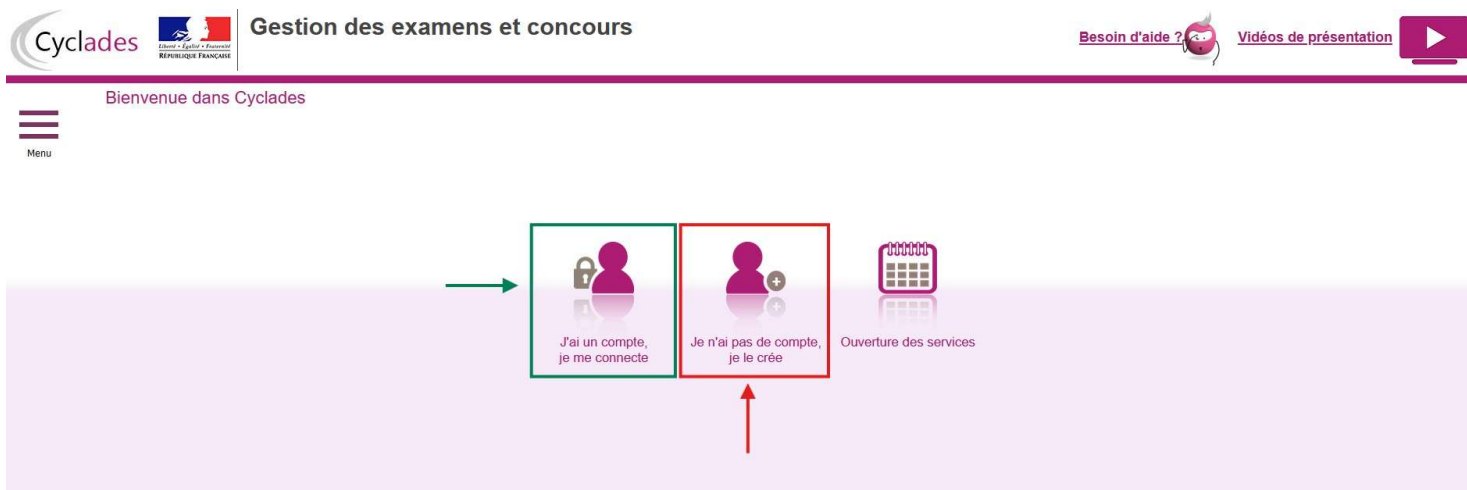
- ✓ Aux candidats **individuels** (candidats « libres » ; CNED libre ; établissement privé hors contrat) ;

- ✗ Les candidats inscrits au **CNED en classe complète réglementée** doivent s'adresser au CNED pour leur inscription. Ils ne sont pas concernés par cette procédure ;

- ✗ Les **candidats scolaires** (inscrits en établissement) ne sont pas concernés par cette procédure.

- ✗ Les **candidats inscrits en terminale qui n'ont pas passé les épreuves anticipées de première**. Ces derniers doivent s'inscrire directement à l'examen du baccalauréat général ou technologique.

2. CRÉATION DU COMPTE CANDIDAT



- J'AI **DÉJÀ** UN COMPTE CANDIDAT CYCLADES :

Je me connecte en cliquant sur « **J'ai un compte, je me connecte** » :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/accueil>

- J'AI **DÉJÀ** UN COMPTE CANDIDAT CYCLADES MAIS J'AI OUBLIÉ MON MOT DE PASSE :

Je me connecte en cliquant sur « **J'ai un compte, je me connecte** » :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/accueil>

Je saisis le mail utilisé lors de mon inscription sur Cyclades et je clique sur « **mot de passe oublié** » pour le réinitialiser. Un mail de réinitialisation sera alors envoyé à l'adresse mail renseignée.

- JE **N'AI JAMAIS EU** DE COMPTE CANDIDAT CYCLADES :

Je me connecte sur Cyclades <https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/accueil>
Je clique sur « **Je n'ai pas de compte, je le crée** ». Je saisis toutes les informations demandées.

Un mail d'activation est ensuite envoyé à l'adresse mail que j'ai renseignée : je clique sur le lien d'activation dans les 48h suivant la réception (je vérifie également mes spams).

Après ma première connexion, je garde précieusement mes identifiants (adresse mail et mot de passe) qui me permettront de consulter mes convocations aux épreuves et mon relevé de notes après les résultats du baccalauréat.

3. MON INSCRIPTION

Je clique sur le menu **M'inscrire** :

- Je choisis l'examen (épreuves anticipées du baccalauréat) ;
- Session 2026 ;
- **MAROC ; attention bien choisir MAROC**
- Je valide et complète l'ensemble des onglets.

IDENTIFICATION

Mes nom, prénom, date et lieu de naissance doivent être identiques à ma carte d'identité. Celle-ci sera à présenter lors des épreuves.

Le nom d'usage ne peut être complété QUE si ce nom est inscrit sur ma pièce d'identité.

INFORMATION CANDIDATURE

- Je renseigne la catégorie candidat qui me correspond : Individuel (si je suis inscrit en CNED libre ; en candidat libre ou scolarisé dans un établissement hors contrat).
- Je renseigne un établissement « fictif » (INDIV CASABLANCA, INDIV RABAT, INDIV MARRAKECH...) qui correspond au lieu le plus proche de mon domicile

Je serai convoqué, dans la mesure du possible et des capacités d'accueil des centres épreuves, à proximité de cette zone pour mes épreuves ponctuelles et/ou terminales. Si je suis convoqué dans un centre épreuve éloigné de mon lieu de domicile, les frais afférents sont à la charge du candidat.

- Si je souhaite bénéficier d'aménagements d'épreuves en lien avec ma situation de santé, je coche la case **OUI** pour « handicap » dans Cyclades et je formule **impérativement une demande d'aménagement d'épreuves**. Elle est à transmettre au Service des Examens et Concours par voie postale **avant le 3 décembre 2025**. Les informations sur la procédure et les formulaires sont disponibles ici : <https://www.sec-maroc.org/amenagements-depreuves-aux-examens-dnb-et-baccalaureat/>

INFORMATION FORME DE PASSAGE

Les candidats individuels ont le choix de la forme de passage pour les disciplines de tronc commun du baccalauréat :

- Choix 1 : évaluations ponctuelles en Terminale uniquement (les évaluations porteront sur les programmes de première ET de terminale) ;
- Choix 2 : évaluations ponctuelles en 1^{ère} et en Terminale.

Attention : Ce choix est définitif et concerne toutes les épreuves ponctuelles de tronc commun y compris la spécialité non poursuivie en Terminale et les enseignements optionnels, le cas échéant. Il n'est pas possible de faire un choix différent sur certaines épreuves.

INFORMATION QUALIFICATIONS

- Je renseigne ma voie : générale ou technologique (STMG).
- Je renseigne les trois enseignements de spécialité en fonction de ma situation

Pour le bac général, les trois enseignements de spécialité sont au choix.

Pour le bac technologique, ils sont associés à la série STMG, soit :

- Sciences de gestion numérique (spécialité abandonnée en fin de 1^{ère})
- Droit et Economie
- Management

- Je renseigne mes choix de langue pour la LVA et la LVB. Le **choix de rang de langue est définitif** et ne pourra pas être changé entre la Première et la Terminale.
- Je peux renseigner un ou deux choix d'enseignements optionnels (maximum 2 en terminale, exception concernant LCA latin et grec, qui peuvent être suivis en sus des autres enseignements optionnels). Il est **possible de changer ou d'abandonner** une option entre la Première et la Terminale.

INFORMATION RECAPITULATIF

Cet onglet affiche toutes les informations saisies précédemment.

- Je dois cliquer sur le bouton « **Enregistrer pour terminer mon inscription** ».
-

4. CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Mon inscription est validée. Je peux consulter mon récapitulatif d'inscription dans l'espace « **Mes documents** ». Je vérifie mes informations et je corrige les erreurs éventuelles (en ligne tant que le service d'inscription est ouvert). Je peux ensuite éditer mon récapitulatif.

En cas de difficulté, je contacte le service Examens & Concours via l'adresse suivant : cned.individuels@secmaroc.org

Aucune inscription ne sera modifiée au-delà de la clôture des inscriptions.

5. PIÈCES JUSTIFICATIVES



Pour finaliser mon inscription je dépose dans « **Mes justificatifs** » **au plus tard le 15 décembre 2025**, les documents suivants :

Tous les candidats :

- Une photocopie de ma pièce d'identité ;
- Ma confirmation d'inscription signée en prenant le soin de vérifier les informations (c'est de votre responsabilité);
- Certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou à défaut, une attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC ou encore une attestation individuelle d'exemption ou une attestation de recensement.

Attention : Aucun justificatif n'est exigible pour les candidats n'ayant pas 16 ans lors du passage des épreuves et ceux ayant plus de 25 ans. **Ne sont pas concernés les candidats de nationalité étrangère.**

- Et toute autre pièce pour justifier ma situation à l'inscription (relevé de notes ; diplôme ; justificatif du statut sportif de haut niveau, etc.).
- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) pourra vous être demandé.

Le candidat doit impérativement déposer ses pièces justificatives dans son compte candidat Cyclades avant le 15 décembre 2025 à 18h dernier délai.

En l'absence de pièces justificatives, votre inscription ne sera pas validée

6. PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION DE L'EXAMEN

Si votre dossier de demande d'inscription est conforme, une facture pour la participation aux frais d'examen vous sera transmise par le service des examens et concours, par courriel, en janvier 2026. Cette participation est fixée à **1.200 dirhams** pour les candidats individuels et CNED libres.

L'information concernant les modalités de paiement sera transmise **courant janvier 2026** lors de l'envoi de la facture.

En l'absence de paiement avant la date indiquée sur la facture, votre inscription ne sera pas validée.

IMPORTANT :

**En l'absence de dépôt des pièces justificatives avant le 15/12/2025,
votre inscription ne sera pas validée.**

**En l'absence de paiement avant la date indiquée sur la facture,
votre inscription ne sera pas validée.**